

Procédure file

Informations de base	
NLE - Procédures non législatives	2016/0817(NLE)
Cour des comptes: nomination d'un membre estonien	Procédure terminée
Sujet	
8.40.05 Cour des comptes	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	CONT Contrôle budgétaire		14/11/2016
Conseil de l'Union européenne		 STAES Bart	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		 SARVAMAA Petri	
		 AYALA SENDER Inés	

Evénements clés			
24/10/2016	Publication de la proposition législative	12886/2016	
21/11/2016	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/12/2016	Vote en commission		
08/12/2016	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0375/2016	Résumé
14/12/2016	Résultat du vote au parlement		
14/12/2016	Décision du Parlement	T8-0500/2016	Résumé
19/12/2016	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/12/2016	Fin de la procédure au Parlement		
29/12/2016	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2016/0817(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Consultation du Parlement
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Document de base législatif		12886/2016	24/10/2016	CSL	
Projet de rapport de la commission		PE594.026	14/11/2016	EP	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0375/2016	08/12/2016	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0500/2016	14/12/2016	EP	Résumé

Acte final

[Décision 2016/2392](#)
[JO L 358 29.12.2016, p. 0002](#) Résumé

Cour des comptes: nomination d'un membre estonien

La commission du contrôle budgétaire a adopté le rapport de Bart STAES (Verts/ALE, BE) sur la nomination de Juhan PARTS (EE) comme membre de la Cour des comptes.

La commission parlementaire a évalué les compétences du candidat, notamment dans le cadre de son audition du 5 décembre 2016, et a estimé qu'il remplissait les conditions requises pour obéir aux critères fixés par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Suite à cette décision, les députés ont appelé le Parlement européen à se prononcer favorablement sur la nomination de Juhan Parts comme membre de la Cour des comptes.

Cour des comptes: nomination d'un membre estonien

Le Parlement européen s'est prononcé favorablement (488 voix pour, 133 voix contre et 88 abstentions) sur la proposition du Conseil de nommer Juhan PARTS (EE) comme membre de la Cour des comptes.

Suite à l'audition du candidat qui s'est tenue le 5 décembre 2016, la commission du contrôle budgétaire avait en effet estimé que le candidat remplissait les conditions requises pour obéir aux critères fixés par l'article 286, par. 1, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE).

Cour des comptes: nomination d'un membre estonien

OBJECTIF : nommer un membre estonien à la Cour des comptes.

ACTE NON LÉGISLATIF : Décision (UE, Euratom) 2016/2392 du Conseil portant nomination d'un membre de la Cour des comptes.

CONTENU : avec la présente décision, le Conseil décide de nommer Juhan PARTS comme membre estonien à la Cour des comptes, pour la période allant du 1.1.2017 au 31.12.2022.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 19.12.2016.